

Le risque routier

L'expérience ne suffit pas !

Sur 10 accidents du travail, au moins l'un d'entre eux survient lors de la conduite d'un véhicule.

Au travail, plus d'un accident mortel sur deux est lié à un risque routier (trajet domicile – travail ou conduite à usage professionnel).



Prévenir c'est

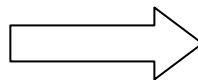
Avoir un permis valide et respecter le code de la route.

Entretien régulièrement son véhicule.

Utiliser les équipements de protection : ceinture de sécurité en voiture, casque en deux roues.

Agir sur son comportement routier... en toutes circonstances !

ATTENTION DANGER



JE MAITRISE

Je repère mes comportements :

Usage du téléphone portable
Intempéries
Fatigue au volant
Somnolence
Baisse de vigilance
Repas professionnels

Dans l'organisation de mon travail, je repère :

Surcharge de travail
Stress liés aux imprévus
Déplacements prolongés

Je porte attention à ma santé :

Baisse d'acuité visuelle, auditive
Maladies

Troubles du sommeil
Prise de drogues
Prise de médicaments

Je m'engage à être vigilant :

Je ne téléphone pas en conduisant
Je m'informe de la météo
Je m'arrête sur une aire de repos
Je fais une sieste et des pauses régulières
J'en tiens compte entre 13 et 15 h, 2 et 5h
Je mange léger, je ne bois pas d'alcool

Avec mon employeur :

Les plannings sont réévalués
Les priorités sont sélectionnées
Les temps de repos sont respectés

Je consulte mon médecin :

Je porte les corrections nécessaires
Je m'informe auprès de mon médecin des contre-indications à la conduite
Je les signale à mon médecin
Je suis responsable et n'en consomme pas
Je repère les pictogrammes sur les boîtes

